

Le p è r e s

COURRIER CONFÉDÉRAL
CGT

A lors que le chômage ne cesse de progresser et que se multiplient les licenciements économiques, le transfert des activités de Hoover en Écosse constitue une véritable provocation qui suscite un légitime mécontentement.

Le cas n'est malheureusement pas isolé, Renault, Peugeot et d'autres licencient alors que leurs bénéfices progressent. Cette situation est inacceptable et appelle un mouvement de protestation et d'actions de haut niveau.

L'emploi est plus que jamais à la "une" des priorités. Les salariés, avec la CGT, ne peuvent, dans une telle situation et devant de tels enjeux, rester en attente, ils doivent, nous devons être à l'initiative ; ils doivent, nous devons être acteurs plus que jamais ! Devenir encore plus et mieux

force de proposition, initiateur de solutions alternatives porteuses d'autres logiques, répondant aux besoins sociaux et aux exigences de notre temps, nécessite une présence et une intervention CGT de grande qualité.



Plus et mieux Force de propositions

Attentive, rassembleuse, organisatrice, dynamique, combative, tels doivent être les traits majeurs de la présence et de l'action CGT d'aujourd'hui, entreprise par entreprise, service par service. Consulter, débattre, élaborer et décider ensemble.

Voilà ce qui est partout nécessaire pour mobiliser le plus grand nombre dans l'action rassembleuse et unitaire dont les salariés ont le plus grand besoin.

**Le Courrier
Confédéral**

N° 19.

Nouvelle formule

Repères CGT

Courrier confédéral.
Bulletin d'information du
Bureau confédéral

Directeur de la publication :
Alain Obadia
CP N° 1830 D 73
263 rue de Paris,

■ SOMMAIRE

Communiqué

La Ciotat : vigilance et
détermination _____

Initiatives

Manufrance : huit
semaines pour gagner _____

Lecture

A partir d'une expérience,
un appel à la réflexion _____

Indre et Loire

L'action se poursuit à l'hôpital Saint-Maure contre les licenciements. La CGT organise un débat public avec une cinquantaine de participants. Ces actions se traduisent par un succès : les 12 licenciements sont transformés en "temps plein" dont 10 titularisations. 11 adhésions à la CGT.

Loiret

CAVML Checy : suite action, le licenciement d'un salarié (qui a plus de 17 ans d'ancienneté) est annulé.

Brunel Lille (THC)

Les salariés menacent d'agir si il n'y avait pas de négociations. Ils obtiennent : 500 francs en fin d'année, 200 francs par enfant, blouse, ciseaux, etc.

Delbart Mallet (THC)

Action contre les licenciements et la mise en cause des acquis. Les salariés obtiennent : gel des licenciements, maintien de la prime de fin d'année et des congés payés aux dates prévues.



La Ciotat : vigilance et détermination

Louis Viannet s'est adressé au Premier Ministre à propos de La Ciotat : "Le dossier des chantiers navals de La Ciotat a maintenant un retentissement national.

Les travailleurs et la population y sont d'autant plus attentifs, que les dernières catastrophes maritimes, avec les conséquences que tout le monde connaît, ont confirmé la justesse des analyses de la CGT quant aux besoins de constructions des VLCC double fond coque, pétroliers modernes écologiques, et les possibilités de redonner au site de La Ciotat tous les éléments d'une bonne compétitivité.

Nous répétons que le feu vert du gouvernement, donné au processus de réouverture des chantiers, doit s'accompagner d'interventions énergiques pour mettre fin aux entraves et aux manœuvres diverses qui s'opposent au projet de réouverture.

Les engagements publics que vous avez pris, les confirmations officielles que vous avez données à la CGT, pouvaient le laisser penser.

Dans une précédente rencontre, vous m'aviez confirmé une telle volonté et votre souci de faire que les banques nationalisées contribuent au processus de redémarrage en participant au financement et, encore hier, votre Cabinet a confirmé à la CGT de tels engagements, vos démarches auprès du Crédit Lyonnais, votre volonté de réintervenir si des blocages subsistaient.

Or, ces propos ne trouvent pas correspondance dans la réalité que nous rencontrons. En effet, ce matin encore, la réponse donnée par le PDG du Crédit Lyonnais au Secrétaire général de la Fédération CGT des secteurs financiers a été, en substance : "Le Crédit Lyonnais n'est pas intéressé par le dossier La



6 février

La CGT appelle ses organisations à participer à la manifestation contre le racisme. 14 h 30, République-Nation.

8 février

Alain Obadia, Secrétaire de la CGT, participera à un colloque organisé par l'École nationale de la Magistrature : "Le nouveau Code pénal".

Gérard Alezard en Avignon (catastrophe Vaucluse). Il rencontrera des associations locales.

12 h : la presse : propositions CGT sur la solidarité et problèmes d'emploi.

15 h : manifestation.

Ciotat, il n'entend pas travailler avec le groupe Lexmar. De plus, face aux diverses sollicitations, j'ai moi-même appelé le Cabinet du Premier Ministre pour m'entendre dire : nous ne vous avons pas demandé, nous ne vous demanderons pas d'intervenir".

Une telle situation est grave, préoccupante, dangereuse. Nous ne saurions accepter que sur un sujet aussi grave le gouvernement joue à "cache-cache" avec les salariés de La Ciotat, des Bouches-du-Rhône, de la région et avec la CGT.

Si les engagements pris vis-à-vis de la CGT, première Centrale syndicale de notre pays, et de son Secrétaire général, par le Premier Ministre, n'étaient pas respectés, quelles relations sociales pourraient garder une quelconque crédibilité ?

Une telle situation nous fait devoir d'informer les travailleurs concernés, leurs organisations syndicales, l'opinion publique, pour éviter que soient gâchées les chances réelles d'une relance de la construction navale, que la lutte des salariés a permis de rendre crédible et possible".

Au sommaire du Peuple n° 1364 du 28 janvier 1993

- *La Ciotat : la relance pas à pas.*
- *La ruralité.*
- *31 mars avec Manufrance.*
- *Extraits du rapport de Louis Viannet à la CE du 7 janvier.*
- *Emploi : par l'action créons une dynamique nouvelle.*
- *International : transports, ports et pêche.*
- *Statut cadre : les vraies raisons d'une remise en cause.*
- *Le grand bassin parisien.*

I NITIATIVES

Manufrance huit semaines pour gagner

Huit semaines nous séparent du 31 mars. Huit semaines pour mobiliser, organiser et réaliser ce rendez-vous important.

Le prochain numéro de Repères consacrera son dossier à Manufrance. Il faut multiplier les initiatives tous azimuts pour préparer dans les meilleures conditions la manifestation du 31 mars.

A Lille, le 2 février, s'est tenu un meeting avec la participation de Bernard Vivant pour préparer le rassemblement du 31 mars. D'autres initiatives sont annoncées :

- 9-10 février : union départementale du Tarn et Garonne : réunions diverses avec les syndicats ;
- 10-11 février : Comité national des cheminots ;
- 11 février : Comité général de l'union départementale du 92 avec initiatives sur les libertés ;
- 11-12 février : Congrès régional de la Chimie Rhône-Alpes ;
- 24-25 février : accueil à l'union départementale de Haute Garonne ;
- 25-26 février : l'union départementale de Vendée invite deux camarades de Manufrance à participer à son congrès. L'union départementale s'est fixée comme objectif la participation de cinquante manifestants à Lyon le 31 mars sur le thème "Pour toi avec eux, Lyon 31 mars, Manufrance, Relaxe".

RELAXE
des "manufrance"
A LYON, LE 31 MARS 1993 A 11H00

A partir d'une expérience, un appel à la réflexion

Le 9 février 1993, à 17 heures, à la Salle municipale de Gradignan, aura lieu la présentation du livre "Saint-Joseph, d'ombre et de lumière".

Une aventure humaine sans précédent dans l'histoire sociale...

1976 : les ouvrières des établissements Saint-Joseph à Gradignan votent contre un plan de restructuration qui leur paraît inacceptable. Elles sont licenciées le soir même. Le lendemain matin, l'entreprise est occupée.

Les ouvrières ont occupé leur entreprise, sans faillir, pendant dix ans ! Elles ne supportaient pas de voir fermer ce lieu où depuis longtemps déjà, avec compétence, elles participaient au renom d'une marque française. Elles refusaient sa mort, le chômage.

Tour à tour, vous rirez et pleurerez en lisant les divers épisodes de leur incroyable histoire. Vous vous enthousiasmerez au récit des initiatives, des "trouvailles" des "Saint-Jo". Vous vous poserez des questions, comme elles vous aurez tour à tour des hésitations et des certitudes.

Ce livre a pour ambition, à partir d'une expérience vécue, d'appeler à la réflexion.

Solidarité au personnel de l'ex-CE Renault CIB

Depuis le 1^{er} décembre 1992, les 29 salariés de l'ex-comité d'entreprise du Centre industriel de Billancourt sont sans salaire. Ni repris, ni licencié par le nouveau CE (né de la fusion des CE CIB et siège social), géré par la CGC, les 29 salariés se rendent chaque jour dans l'entreprise.

Le 5 février, le conseil des Prud'hommes rendra ses conclusions, mais la solidarité ne peut attendre. Elle peut et doit dès aujourd'hui s'exprimer.

Les chèques sont à établir à l'ordre du Personnel CE ex-CIB Renault et à envoyer au 119 rue du Point du Jour - 92100 Boulogne-Billancourt.

■ ACTIONS

Cheminots

24 au 30 janvier, semaine d'action, sous des formes diverses, avec en préparation temps fort le 9 février sur suppressions d'emplois.

Energie

25 janvier au 5 février, quinzaine d'actions et de syndicalisation avec temps fort le 25 janvier contre "plan stratégique" qui prévoit 5 000 suppressions d'emplois dans les trois ans.

Secteurs financiers

Appel des Fédérations CGT, CFDT, FO et SNB à une campagne d'initiatives permettant de faire du 12 une journée nationale d'action sur l'emploi.

Fédération CGT de la Fonction publique

Elle appelle à une semaine de rassemblement, de convergence, d'actions unitaires avec grève et manifestations du 1^{er} au 5 février.

■ A SAVOIR

Le deuxième prix Roger Vailland sera remis le 9 février à 17 h 30, à la CGT, à Luc Ziegler pour son roman "La tangente", publié par Temps actuels / Scandéditions. Le prix Roger Vailland est décerné par un jury d'écrivains à un manuscrit conciliant qualité littéraire et regard porté sur la société. Ce prix littéraire a été fondé par la CGT, des comités d'entreprises, Le Peuple et Scandéditions (ex-Messidor).